



COMMISSION RÉGIONALE DU BENEVOLAT

PROCES-VERBAL n°6

LE 28.06.2022
Visio-conférence

Présidence : M. Gilbert LEU.

Membres participants :

MM. Gérard DEMARRE, Raymond LAPORTE, Pascal LEBRET, Jean-Claude NEEL, Bertrand VOISIN.

Assiste à la réunion :

Mme Charline DAYAUX, assistante de direction de la LFN.

Absent excusé :

M. Christophe LECUYER, responsable du pôle Marketing Communication.

En ouverture de cette nouvelle réunion, le Président accueille les membres de la commission ainsi que Mme DAYAUX qu'il remercie pour son investissement auprès de la CRB et rappelle les principaux objectifs de cette réunion de fin de saison.

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil, informations diverses.
- 2) Approbation du PV de la dernière réunion
- 3) Présentation action « Fidélisation des dirigeants »,
 - a. Acceptation des inscriptions par structure
 - b. Décisions sur les propositions de récompenses
 - c. Budget prévisionnel
- 4) Lettre au Président de la LFA et au Président CF Bénévolat (sans réponse à ce jour)
- 5) Organisation de la saison 2022-2023
 - a. Dates de la soirée de remise des Médailles Fédérales et Régionales
 - b. Prévisions d'attribution des Médailles Fédérales et Régionales (y compris jeunes dirigeants)
 - c. Reconduction et modalités pour la prochaine édition du Challenge Fidélisation des Dirigeants
 - d. A l'écoute des propositions d'actions fédérales.
- 6) Questions diverses.

2 - APPROBATION DU DERNIER PV

La commission procède à l'adoption :

- du procès-verbal de la réunion plénière n°05 du 10 Mai 2022, publié sur le site Internet de la LFN le 18 Mai 2022.

Aucune remarque n'étant soulevée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3 - PRESENTATION ACTION « FIDELISATION DES DIRIGEANTS »

Lors de sa dernière réunion, la Commission Régionale du Bénévolat a décidé de mettre en place un Challenge « Fidélisation des dirigeants ». Ce challenge a pour objectif de récompenser les bénévoles des

clubs qui détiennent une licence depuis au moins 20 ans consécutivement (avec possibilité d'une saison manquante).

Après en avoir défini les contours, et notamment le nombre de bénévoles à récompenser et la répartition par district, elle a décidé de lancer un appel à candidature auprès de tous les clubs de la Ligue via des publications sur les sites de la Ligue et des 5 districts normands. Ce qui a été fait (Sauf pour un district).

A la lecture des candidatures reçues, et après contrôle de leur recevabilité, le Président a dressé la liste des dirigeants susceptibles d'être honorés. La liste des propositions se trouvant être inférieure au quota défini par la CRB, il a été convenu de la compléter sur propositions des districts ou des membres de la CRB.

Le district de l'Eure n'ayant que 4 propositions de bénévoles pour un nombre prévu de 8, Pascal Lebret propose de compléter sa liste dès ce jour. Ainsi aux 43 candidatures retenues viendraient s'ajouter ces dernières pour en arriver à 47 bénévoles.

Nombre de bénévoles retenus par district :

- 14	DCF	7
- 27	DEF	8
- 50	DMF	10
- 61	DOF	5
- 76	DFSM	17

Soit 47 bénévoles.

Un débat s'instaure sur les critères retenus qui devront peut-être être revus pour les prochaines éditions de ce challenge et notamment la durée de détention de la licence. Une autre discussion s'ouvre sur la possibilité d'associer les conjoints à ces distinctions. Si dans l'ensemble, tous s'accordent à envisager cette possibilité, il est proposé pour cette année de s'en tenir au schéma initial afin de ne pas alourdir les contraintes organisationnelles et budgétaires (Intendance et transport notamment).

Bertrand Voisin et Jean Claude Néel se déclarent favorables à cette proposition mais estiment qu'il faudra y réfléchir notamment pour d'autres actions ou revoir les critères du challenge et des récompenses pour les prochaines éditions. Ce à quoi Gérard Demarre dit estimer que les conjoints ne doivent pas être oubliés.

Au niveau des récompenses, et pour faire suite à ce qui a été envisagé lors de la dernière réunion, il est confirmé le souhait d'organiser une journée de découverte au CNF de Clairefontaine. Pascal Lebret propose d'associer à cette journée une récompense individuelle pour chacun des bénévoles sous une forme qui reste à définir.

Bertrand Voisin, considérant l'âge de certains des bénévoles, émet toutefois des réserves sur la capacité de ceux-ci à pouvoir se déplacer pour une telle journée, ce que conviennent les membres de la CRB.

Le Président aborde ensuite les aspects budgétaires d'une telle opération. Il présente aux membres le projet de budget qui est envisagé. Il précise que le transport serait à la charge de la Ligue et les frais de repas pourraient être supportés par chacun des districts.

Le Président propose de présenter ce projet et son budget au Comité de Direction pour accord afin de pouvoir ensuite véritablement lancer ce challenge. Il communiquera alors auprès des membres de la CRB afin que chacun puisse ensuite prévenir les bénéficiaires de ces récompenses.

Autre point mis en avant par le Président, il souhaite que cette délégation qui ira à Clairefontaine soit accompagnée par au moins un membre de la CRB. Jean Claude Néel se propose et pourrait être associé à un autre membre de la CRB. (Le Président ?)

Une fois ces modalités définies, il reste à affiner le projet, moyen à mettre en œuvre (transports et étapes) et notamment trouver une date qui pourrait être en semaine (fin septembre ou octobre).

Il est demandé à Charline DAYAUX d'approfondir ces sujets pour formaliser ce projet qui doit conduire nos bénévoles au temple du football national.

Enfin, il est convenu pour les futures éditions de redéfinir les critères et modalités de ce challenge qui se veut innovant et valorisant.

4 - LETTRE AU PRESIDENT DE LA LFA ET AU PRESIDENT DE LA CF BENEVOLAT

La lettre précitée a été envoyée, et copie a été adressée aux membres de la CRB. A ce jour, nous n'avons pas eu de retour sur les sujets évoqués.

5 - ORGANISATION DE LA SAISON 2022-2023

Le Président rappelle qu'à l'instar de ce qui a été fait la saison dernière, nous allons rééditer la journée des médailles pour récompenser les récipiendaires des médailles fédérales et régionales de cette saison. Dans cette perspective, il faudra trouver une date en début de saison prochaine.

Par ailleurs, il demande à chacun des membres de la CRB de réfléchir aux futurs bénéficiaires de médailles pour la saison à venir afin que les propositions puissent être faites dès la prochaine réunion de la commission.

Suite aux échanges qui ont eu lieu sur le sujet, et à l'expérience de ce qui a été réalisé cette année, il est acté que nous allons étudier la suite à donner au challenge « Fidélisation de dirigeants » et à ses modalités.

Enfin, il précise que nous restons à l'écoute des propositions et actions qui pourraient être initiées par les instances fédérales dans le but de valoriser nos bénévoles.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Le Président dit regretter de ne pas avoir pu participer au séminaire du bénévolat organisé par la FFF, étant retenu par des obligations soudaines.

**Le Président de la Commission,
Gilbert LEU**



**Le Secrétaire de Séance,
Pascal LEBRET**

